

L'info avant tout

Parmi les points abordés lors de ce CSE (Comité Social et Économique) du Siège : bilan de la précédente mandature, politique du déménagement permanent, demande de dérogation horaire non justifiée au Festival de Cannes, alerte du SNJ sur le service prise de son !

SOMMAIRE (Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus.)

UN SEUL RÉFÉRENT HARCÈLEMENT !

BILAN D'UNE MANDATURE ENTACHÉE ?

FESTIVAL DE CANNES :
LE SNJ PROTESTE

FRANCE TÉLÉVISIONS,
OU LE DÉMÉNAGEMENT PERMANENT

LE SNJ ALERTE SUR LE SERVICE
PRISE DE SON

Un seul référent harcèlement !

Tout d'abord, dès la lecture des préalables des organisations syndicales, les débats ont porté sur le harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise. Vos élus SNJ ont été choqués par les propos d'un syndicat laissant entendre qu'il ne faut pas laisser FTV « s'enfermer dans un ordre moral qui juge comme déviante toute forme d'expression non politiquement correcte ». Et d'ajouter : « Certains rédacteurs s'inquiètent de devoir travailler avec de jeunes monteuses dans des salles de montage, portes fermées... D'autres salariés choisissent, aujourd'hui, de ne plus prendre un ascenseur avec une jeune femme seule... »

Le SNJ a été très clair, en réaffirmant que la priorité était de donner la parole aux victimes, de prendre leurs témoignages au sérieux et de les accompagner dans leurs démarches. Ce qui ne veut pas dire donner quitus à la politique de l'entreprise dans ce domaine. Un « Référent lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes » vient d'être désigné par le CSE du Siège : il s'agit de Serge Cimino, votre représentant SNJ. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il agira en toute indépendance et en dehors de toute logique partisane.

Voici le texte de Serge Cimino résumant le cadre et l'esprit de son mandat comme Référent des salariés, lu au cours de la séance de ce CSE du Siège : [accès au texte ici](#).

■ Bilan d'une mandature entachée ?

Il ne s'agirait pas d'un dérapage à ski mais plutôt de l'utilisation d'une carte bleue lors d'une belle soirée de vacances d'hiver... Cette polémique est au cœur des interrogations des élus, dont vos représentants du SNJ, lors de la présentation du bilan de la précédente mandature. Une soirée « Open Bar » a récemment eu lieu lors du séjour à Hauteluce du 12 au 18 mars 2022, et comme il est d'usage, les boissons ont été prises en charge pour la dernière soirée, pour les 120 participants. Jusqu'ici, rien de problématique. Mais voilà que l'ancien trésorier de l'ex majorité CGT-FO qui gère le CSE du Siège aurait décidé d'être bon prince. En réglant les boissons et des activités annexes, comme la luge, la randonnée... pour toute la semaine !!! Le surcoût dépasserait les 2000 €, soit environ 20 € par salarié. Mais ce n'est pas la somme qui est en cause. L'ancien trésorier avait-il le droit de procéder à de telles dépenses avec la carte bleue du CSE ? La réponse de l'ancien Secrétaire de l'instance est très claire : « Il n'y a pas d'enrichissement personnel, rien de délictueux, mais c'est une décision unilatérale du trésorier désapprouvée par le bureau du CSE... ». « Je l'ai fait au nom du collectif », soutient l'ex-trésorier, même si aucune décision ou accord en ce sens n'a été prise en plénière. La nouvelle secrétaire

La mandature précédente (fin 2018-2022) frappée de plein fouet par la crise du Covid, cela veut dire un très grand nombre d'événements annulés : voyages, week-ends, activités sportives et culturelles, spectacles... Outre le désormais célèbre séjour de ski à Hauteluce, les voyages à l'exposition universelle de Dubaï ou en République Dominicaine ont pu être maintenus, ainsi que l'arbre de Noël 2021 qui a réuni 2673 personnes au Musée des Arts Forains de Paris. Un grand nombre de chèques cadeaux et de bons a pu être distribué : 2273 bons de rentrée scolaire de 80 € pour les 6-15 ans et de 100 € pour les 15-19 ans; 4451 chèques cadeaux de Noël pour les adultes et 2241 pour les enfants, des chèques portés de 80 à 100 € pour compenser la baisse des activités due à la crise sanitaire; 2646 dotations culturelles de 30 € et 791 chèques vacances.

du Comité Social et Economique du Siège enfonce le clou en répétant que « le bureau a fermement condamné cette dépense... nous ne pouvons pas être tenus pour responsables et nous espérons que la nouvelle mandature n'en sera pas entachée ? ». Devant la publication d'informations au sujet de cette affaire, plusieurs élus de la nouvelle majorité CGT-FO-CFDT ont évoqué l'hypothèse d'une infraction au secret des correspondances. Vos élus SNJ ont exprimé leurs doutes et ont voulu savoir s'il y a eu « quelque chose de délictueux » ou non. Si c'est le cas, qui va rembourser ? Le commissaire aux comptes devra répondre à cette question. Cette largesse envers les participants au séjour avait-elle pour but de s'attacher les votes des participants en pleine période d'élections professionnelles ? Vos élus SNJ ont à nouveau expliqué pourquoi, étant dans l'opposition, ils s'abstenaient de voter sur les budgets : « Nous ne nous sentons pas solidaires de ce que peut faire une majorité, parfois avec probité, parfois un peu moins ».

Dans le cas présent, si les faits sont avérés, ce mauvais épisode du trésorier laissera des traces...

Le CSE du Siège a également signé au mois de mars dernier l'acquisition d'un appartement de 4 pièces de 96m² dans la Baie de Somme (au Crotoy), une opération lancée en 2021 qui permettra aux salariés de passer des vacances à des tarifs intéressants. L'ouverture est prévue dans les semaines à venir.

(suite en page suivante...)

En raison de la baisse des activités l'an dernier pour cause de pandémie, la trésorerie du CSE Siège affiche donc un solde positif de 7.153.000 €. Une belle somme qui doit bénéficier aux salariés mais, pour l'instant, aucune piste ne nous est confirmée. Une majorité CGT-FO-CFDT a succédé à la précédente majorité CGT-FO à la tête du CSE Siège. Une continuité plus qu'un changement, le nouveau trésorier indique que pour ce solde « on va se donner quelques mois, peut-être qu'une partie de l'argent partira dans le projet de salle de sports qui va nécessiter de gros investissements ». En effet, l'objectif est de trouver un nouveau local depuis la dénonciation du bail par le propriétaire de la salle du Barjac. Jusqu'à maintenant, 7 projets ont échoué afin de trouver un lieu proche de France Télévisions et qui pourrait accueillir les sports mais aussi les activités de dessin ou de chorale.

Festival de Cannes : le SNJ proteste

Le CSE du Siège a été sollicité afin de valider les dépassements horaires des personnels, et notamment des journalistes, qui vont intervenir du 17 au 28 mai sur le Festival de Cannes. Une 75ème édition très spéciale car, pour la toute première fois, France Télévisions est partenaire de l'événement. C'est pourquoi la rédaction nationale et les éditions souhaitent une couverture plus large. Une dérogation pouvant aller jusqu'à 60 heures par semaine est ainsi demandée. Mais vos élus SNJ ont vivement protesté devant l'absence du Directeur de l'Information ou du Directeur de la Rédaction nationale. Célia Mériguet, Directrice de France Info édition numérique était là, mais cela ne suffisait pas pour avoir une vue d'ensemble... « Quelle est la réalité de la charge par rapport à la dérogation ? On ne peut pas savoir... » ont déploré vos représentants SNJ.

Célia Mériguet a donné quelques pistes sur les priorités des éditions : sur le 12/13 de France 3, un sujet sur un film en compétition et un duplex ; le 13 H se consacrera davantage aux coulisses des grands hôtels ou du Palais des Festivals ; le 20 H de France 2 proposera des déclinaisons sur les chiffres, photos, ou les images fortes du festival, avec montage à

Pour 2022, l'arbre de Noël est déjà fixé (toujours au Musée des Arts Forains, le 26 novembre), des projets de séjours sont à l'étude (Dublin, Londres, Amsterdam, Oman, ou Cancun)... Le Barbier de Séville, Solidays, Sting ou Orelsan devraient être à l'affiche des spectacles du CSE.

Mais aucun projet d'envergure n'a été lancé du fait du changement d'équipe.

Vos élus SNJ ont questionné la direction au sujet d'un éventuel maintien d'une subvention complémentaire de 110.000 € au-delà de 2022. Cette somme vise à compenser la baisse des effectifs, une tendance qui risque de se poursuivre au-delà de la période de RCC (Rupture Conventionnelle Collective), car nombre de postes ont été gelés... Et aucune garantie quant à leur maintien n'a été apportée. « Il est trop tôt pour répondre » a affirmé Laurent Benhayoun, président du CSE du Siège. Le SNJ n'attendra pas 2023 et vous pouvez compter sur nous pour maintenir la pression sur la direction. •

Paris. Soit dit en passant, encore une spécialité de l'édition phare de la 2, que nous déplorons : le reportage à distance... Le Week-end se concentrera quant à lui sur un feuilleton en plusieurs volets.

D'après Frédéric Debains, DRH de la rédaction nationale, la dérogation est sollicitée pour les journalistes qui assisteront aux projections de films le soir. Les services concernés, Société et Culture, ne mobiliseront pas des journalistes au décompte horaire, précise Célia Mériguet.

La mission pourrait-elle intéresser des monteurs ou JRI qui ne sont pas au forfait-jours ? Pas de réponse. La direction affirme qu'il n'y a pas d'interdiction pour que des « collaborateurs aux heures » partent. Mais vos élus SNJ ne sont pas dupes, ils précisent qu'on n'écarte pas officiellement des salariés au décompte horaire, mais on ne les sollicite tout simplement pas !!

Pour tenter de nous rassurer sur la charge de travail, la direction précise que nous n'aurons pas à tourner certaines images fournies par l'organisateur : montées des marches, photocalls... Un abandon de souveraineté éditoriale !

(...)

(...)

En l'absence du directeur de l'information et du directeur de la rédaction, le SNJ a décidé de ne pas prendre part au vote.

Vos élus attendent qu'on leur présente le réalisé des heures effectuées ! Ce qui suppose que la direction sensibilise les journalistes au forfait-jours pour qu'ils renseignent leurs horaires dans « MonKiosque ». Le forfait-jours, ce n'est pas le titre d'un péplum dont on ne verrait pas le bout. Comme tout bon film, il a un début et une fin. •

France Télévisions, ou le déménagement permanent

C'est le printemps et à nouveau le temps du déménagement permanent à France Télévisions. Les plans de la direction (datant de décembre 2017) avaient été retardés par la pandémie et l'absence de validation de la préfecture. Et nous voilà repartis de plus belle avec 972 salariés qui vont changer de bureau, d'étage ou de bâtiment à MFTV, Valin et EOS. La Direction Générale, le Secrétariat Général, la Direction des Ressources Humaines et Organisation, la Direction de la Communication, la DAP-Direction du Numérique et Fictions Internationales et Acquisitions, toutes seront impactées.

Le premier constat est que France Télévisions persiste et signe dans sa religion des open space, même si elle dément en assurant que des espaces d'au maximum 8 personnes sont prévus.

Nous étions prêts à avoir un grand débat sur les open space, après la pandémie de Covid. Malheureusement, France Télévisions ne l'a pas souhaité et nous regrettons la fin de non-recevoir de la direction. « Le Covid n'a pas changé fondamentalement la façon de prévoir les aménagements de bureaux » affirme Olivier Guyon-Sangnier, directeur Immobilier et Services Généraux. Pourtant le SNJ, qui a désapprouvé la fusion des rédactions, sait à quel point les open space ne sont pas des facteurs de productivité. Aux nombreuses nuisances, parmi lesquelles figure le bruit, on peut désormais ajouter le risque aggravé de voir se développer

des clusters de Covid-19 ou de tout autre potentiel virus. De ce point de vue, la direction affirme « être en conformité sur la réglementation du renouvellement de l'air ». Interrogés par vos élus SNJ, le directeur de l'Immobilier précise que des capteurs de CO2 devraient être installés pour la plupart des sites à la fin de l'été : salles de réunion, endroits confinés tels que les régies, restaurant d'entreprise. Des études permettront de mesurer les débits d'air des espaces qui vont être redéployés : on se doit d'être dans la norme de 25 m3/heure et par personne de renouvellement d'air.

Mais cela sera-t-il suffisant si l'on ne change pas de mode de fonctionnement ? En cas de nouvelle vague de la pandémie, c'est toujours le même scénario, et donc le même constat d'échec qui se profilera. L'entreprise se videra de sa force de travail.

À cela, la direction répond que l'objectif est de faire du « collaboratif ». Autrement dit, « on a une grande majorité de la population qui a deux jours de télétravail par semaine; quand on vient au bureau, ce n'est pas pour reproduire ce que l'on fait chez soi », soutient M.Guyon-Sangnier. Mais vos élus SNJ ont rétorqué que l'on ne prenait pas suffisamment en compte les collectifs à l'info, aux magazines ou au numérique...

(...)

(...)

Alors que le projet souligne « qu'aucun espace de bureau mutualisé n'a été prévu pour les collaborateurs de France Télévisions », le document fourni révèle un modèle peu reluisant. À la Direction du Numérique, les effectifs comprennent 1/3 de salariés en interne (140 personnes) pour 2/3 de prestataires, alternants et stagiaires (entre 340 et 350 prestataires). Ces derniers seront bien pourvus de bureaux « mutualisés », car « la loi n'autorise pas pour des raisons de délit de marchandage (de main d'œuvre) de leur affecter des postes », selon la direction.

Autre point important, vos élus SNJ et d'autres élus appartenant à des organisations syndicales différentes ont dénoncé le calendrier de présentation de ce projet. Cet immense jeu de chaises musicales à l'échelle du Siège aurait pu, aurait dû, être soumis au CSE étape par étape... en amont ou en aval de la période des élections professionnelles.

Au contraire, ce grand déménagement a été présenté pour une info-consultation et examiné par une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) intérimaire, sur la période d'élections professionnelles.

Selon la direction, l'été sera le moment opportun afin de réaliser les travaux et les « délais préfixes » ont été respectés : un mois si le projet est accepté, deux mois s'il y a demande d'expertise... Une fois envoyés à la préfecture, dans les plus brefs délais, les plans ne pourront plus être modifiés. Ce projet a été soumis au pas de charge et nous le regrettons car il cible environ 1000 salariés, soit le quart de l'effectif du Siège. Les élus ont demandé une commission de suivi au travers d'une résolution votée notamment par vos représentants du SNJ.

[Résolution à lire ici.](#) •

Le SNJ alerte sur le service Prise de son

Vos représentants du SNJ ont alerté la direction au sujet du service Prise de son, dont plusieurs salariés se voient touchés par des inaptitudes définitives.

« Bon nombre de restrictions touchent ces salariés et très peu de postes sont mis en consultation », d'après les informations du SNJ. « Ceux qui gèrent l'entreprise favorisent l'intégration de monteurs au détriment des preneurs de son, car on nous dit que quand un monteur n'est pas là, il n'y a pas de sujet, et quand un preneur de son n'est pas là, il y a quand même un sujet » a déploré notre délégation.

Un élu d'une autre organisation syndicale confirme qu'en régie « on constate une lente dégradation au niveau du son de ce qui est diffusé, on diffuse de plus en plus souvent des choses vraiment limites... ». Nos téléspectateurs apprécieront.

Le SNJ, qui défend les métiers et la qualité des reportages, demande une réflexion au sein de l'entreprise afin que ce service ne soit pas sacrifié.

Enfin, le SNJ avait sollicité la Secrétaire et le Président de l'instance afin de mettre plusieurs points à l'ordre du jour, un point sanitaire et un autre sur la RCC (Rupture Conventiionnelle Collective). Vos élus n'ont pas été entendus pour cette fois. Nous réitérons donc notre souhait afin que ces questions soient évoquées lors de la prochaine séance prévue au mois de mai. •

Paris, le 2 mai 2022

Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège



TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Epée



REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

**Syndicat National des Journalistes
de France Télévisions**

Nous rendre visite : bureau D 142
Nous contacter : snj@francetv.fr

01 56 22 88 28